



USU

NGO Support Project

Dakar le 13 Octobre 1998

AUX MEMBRES DU COMITE NATIONAL DU PROJET

Monsieur Ousmane Doucouré, MFASSN
Monsieur Ousmane KA, MFASSN
Monsieur Bakary SIGNATE, MEFP (DDI)
Monsieur Malamine Savané, CONGAD
Monsieur Abdou Sarr, CONGAD
Monsieur Mawa Diop, USAID

N/REF: USU-SN-1018/98/APN/mbI

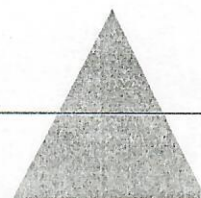
OBJET : Réunion du CNP

Messieurs,

Nous référant à la convocation qui a été adressée aux membres du CNP concernant la réunion du 16 Octobre 1998 à 9h30, nous vous transmettons ci-joint la Note d'Information accompagnée de la documentation relative à l'achèvement des travaux hydrauliques entrepris dans le cadre de la subvention qui avait été octroyée à l'ONG RADI.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Anne Petesch-Nesterczuk
Chef d'Equipe P/I



D / 1 / 9

Note d'information du CNP sur le processus d'achèvement des travaux hydrauliques

I - HISTORIQUE

NTF et l'ONG RADI ont signé l'Accord de subvention N° 26-70500 pour exécuter le "Programme d'Appui aux Actions d'Auto-Développement des Populations des Départements de Tivaouane et Louga" en Mai 1996.

Quelques mois après le démarrage du projet, la première visite de suivi financier effectuée du 23 au 29 Octobre 1996 par une mission de NTF, a révélé l'existence d'un contrat de gré à gré signé avec ACAM, un démembrement de RADI violant ainsi les dispositions contractuelles régissant la subvention..

Ces constats ont amené NTF à commanditer un audit financier en Novembre 1996. Le rapport d'audit a confirmé le non respect des procédures relatives à la passation des marchés et a conclu au conflit d'intérêts. Ces manquements ont conduit NTF et l'USAID à dénoncer l'Accord de subvention le liant à l'ONG et à clôturer la subvention en application de l'Article 13 de l'Accord de subvention.

II - JUSTIFICATION DE LA POURSUITE DES TRAVAUX

Après l'évaluation de la situation et plusieurs concertations entre les différentes parties, NTF, l'USAID et le CNP ont jugé nécessaire de poursuivre les travaux et d'achever les ouvrages hydrauliques au bénéfice des populations ;

Cette décision résulte du fait que :

- ❖ l'un des objectifs du projet est d'enrayer ou tout au moins d'atténuer la pénurie d'eau qui sévit dans les villages ciblés où les populations sont confrontées à de réels problèmes d'alimentation en eau potable. C'est pourquoi d'ailleurs le montant de ce volet représentait 48% de la subvention globale initialement accordée.
- ❖ le niveau de réalisation des travaux hydrauliques était très avancé au moment de la rupture de l'accord de subvention avec Radi ; en effet,
 - les travaux de pose des réseaux d'adduction et d'irrigation ont été réalisés respectivement à 100% et 75% ;
 - les travaux de génie civil (châteaux d'eau, cabines de pompage et bassins d'irrigation) sont réalisés en moyenne à 80 % ; les différentes missions d'évaluation technique ont confirmé la qualité satisfaisante des travaux réalisés à la date de clôture ;
 - Enfin au moment de la clôture la plupart des matières d'oeuvre et autres intrants (groupes moto-pompes, accessoires canalisations et compteurs) étaient déjà achetés

par Radi et stockés au niveau des sites du projet ;

III/ - PROCESSUS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Sur avis des spécialistes de l'USAID et conformément au contrat de NTF , l'achèvement des travaux hydrauliques se fera sur la base d'un contrat établi avec une ONG qui sera choisie au préalable par voie d'appel d'offres . L'ONG se chargera par la suite , sur une base concurrentielle et transparente , de procéder à la sélection d'entreprises spécialisées sous le contrôle de NTF.

Les étapes essentielles du processus relevant de la responsabilité de NTF ont été :

- **La préparation du dossier technique d'Appel d'Offres** : elle a été confiée au Bureau d'Etudes SETICO . Le choix de ce cabinet s'explique par le fait qu'il avait une bonne connaissance technique des ouvrages pour avoir précédemment travaillé et participé à l'audit technique et financier du 27 Juin 1998.
- **L'élaboration des termes de références** pour le choix de l'ONG qui sera chargée d'assurer la supervision et la coordination des travaux d'achèvement des ouvrages hydrauliques (Cf Copie des Termes de références),
- **La publication d'un avis de présélection de l'ONG** au Quotidien National le "Soleil" des 18 et 19 Juin 1998. Dix (10) organisations ont retiré les termes de références au bureau de NTF .
- **Le 30 Juin 1998 , dépouillement** des offres par une commission composée de :
 - ☞ Awa Paye GUEYE, Chef d'Equipe,NTF
 - ☞ Madeleine CISSE, Directeur Département Gestion des Subventions,NTF
 - ☞ El Hadj DIAO, Directeur Département Administration et Finances, NTF
 - ☞ Amadou DEH, Directeur de Sahel Etudes ingénieurs-conseils (SETICO)
 - ☞ Gaston Sambou Clerc assermenté représentant Maître Bernard Sambou

Cette commission s'est réunie pour procéder à l'examen des offres reçues (Cf Copie Procès Verbal de dépouillement). Seules deux (2) organisations ont soumis des offres à la date de dépouillement .

Une seule offre ,celle soumise par l'ong "PROMETRA "répondait aux termes de l'appel d'offres. La deuxième ayant été soumise par un Groupement d'Intérêt Economique "SOGECOMAI-R" COTRANS qui est non éligible.

NTF a soumis à l'appréciation de l'USAID la procédure retenue et le choix de l'ong PROMETRA ; l'USAID a confirmé la recevabilité de l'offre.

NTF a contacté l'ONG PROMETRA à la suite de sa rencontre avec l'USAID pour lui demander de revoir son offre financière à la baisse et proportionnellement aux activités de supervision et de coordination qui lui seront confiées .

L'ONG a réagi en nous faisant une offre réajustée d'un montant global de 14.903.000F CFA pour la durée de cinq (5) mois -Novembre 1998 à Mars 1999- nécessaire au processus . La nature des travaux pour chacune des cinq (5) sites étant spécifiée sur un document joint aux termes de références .

La signature d'un accord de subvention avec PROMETRA interviendra dès après le processus et la réunion ad hoc des membres du CNP prévue ce 16 Octobre 1998 . En tous les cas la signature devrait intervenir au plus tard en fin Octobre pour laisser à l'ONG le temps nécessaire (jusqu'en Mars 1999) à la réalisation des travaux .

IV/ - RÔLES DE L'ONG PROMETRA DANS LE PROCESSUS:

Après signature de l'Accord de subvention avec l'ONG , les prestations de PROMETRA consisteraient entre autres à :

- publier les appels d'offres (les dossiers d'appel d'offres ont été déjà élaborés par SETICO et disponibles auprès de NTF) ;
- sélectionner les entreprises devant procéder à l'achèvement des travaux et à l'installation des équipements;
- assurer la supervision des travaux de terrain :
 - recrutement des ressources humaines qualifiées ;
 - visites régulières des 5 sites pour la coordination et le contrôle des travaux de terrain (2 déplacements par semaine) ;
- fournir des rapports d'avancement mensuels à NTF ;
- procéder au décaissement périodique des fonds suivant les clauses de paiement prévues par le marché ;
- procéder en collaboration avec NTF à la réception des travaux et élaborer le rapport final d'exécution.

Liste des documents annexés :

- Termes de références / Sélection ONG;
- Procès Verbal de dépouillement;
- Offre financière de Prometra après négociations.

AVIS DE PRESELECTION

La NTF, gestionnaire du **Projet d'Appui aux ONG**, dans le cadre du contrat qui le lie à l'**Agence Internationale de Développement Américaine (USAID)** pour l'exécution du projet USAID N° 685-0284, porte à la connaissance de toutes les **ONG** régulièrement inscrites et intervenant au Sénégal qu'il va procéder à la sélection d'un **maître d'oeuvre** chargé de la supervision des travaux d'achèvement d'ouvrages hydrauliques.

Les travaux consistent à l'achèvement des chateaux d'eau et à l'installation des équipements de pompage dans le Département de Tivaouane au profit des villages de Dawakh Bâ, Guéoul Loto, MBakhène, Khatre Sy et NDobatou. Ces travaux sont divisés en 2 lots :

- ❖ Lot N° 1 : Génie civil
- ❖ Lot N°2 : Equipement d'exhaure.

Les ONG intéressées pourront retirer les termes de référence **du 18 au 23 Juin 1998** à l'adresse ci-dessous :

Projet d'Appui aux ONG
Km 6 Route de Ouakam x Therme Sud
BP : 10668 - Dakar - SENEGAL
Tél. (221) 820 67 26 / 820 39 57
Fax : (221) 820 39 64

Paris, pendant les 25 premières minutes de la seconde mi-temps, le Cameroun n'a rien fait, mais bute sur un Pagnuca des grands jours. A force d'efforts, les joueurs indomptables, bassent des forces et surtout beaucoup d'espace. Les joueurs ont le sentiment de ne pas pouvoir placer des centres tenables. Songo a saisi sa cage, mais s'est fait éjecter par 2 fois en 5 minutes. A 3-0, le score était évité.

Fiche technique

ANTPELLIER - Composition des 25 pour la rencontre du groupe B :
 Mosson entre l'Italie et le Cameroun.
 Italie : Gianluca Pagliuca; Andro Costacurra; Paolo Maldini; Indro Nesta; Fabio Cannavaro; Isco Montero; Demetrio Albertini; Di Biaggio; Dino Baggio; Christian Roberto Baggio.
 Cameroun : Jacques Songo'o; Jacques Songo'o; Jacques Songo'o; Pierre Wome; Salomon Didier Angbabaud; Patrick N'Gom; Samuel Ipoua; Oumar Biyik.
 Arbitre: Edward Lewis (Australie)

Dur pour l'Afrique

Le Maroc qui s'est couronné champion du monde devant le Brésil sur le même terrain, les pays africains font donc un mauvais début dans le second tour. Ils ont surpris le monde en étant éliminés, se pose alors la question de savoir si nos équipes ont les moyens de résister au plus haut niveau, au moins de contenir de coups de pied. Cependant, ni le Cameroun, ni le Sénégal ne sont mathématiquement éliminés. Il faudrait que l'Afrique du Nord aujourd'hui et la Tunisie, évitent la défaite pour ne pas faire partie de la liste des équipes éliminées. Les chances à jouer encore. Sur un plan, l'arbitrage n'est vraiment pas au niveau, car selon les directives de la FIFA, un seul tacle par joueur a été sanctionné de carton rouge, que certains autres vilains gestes ont été sanctionnés de carton rouge, car ils tombent dans la catégorie, car quand même montré qu'elle est une grande équipe, on peut se demander si justement ces grandes équipes ne sont pas relativement protégées par les arbitres... et par le sort. Quand il y a une faute d'arbitrage, toujours à elles que ça profite et il y a pénalité pas évident, c'est elles et même quand un joueur se fait un but malheureux contre son camp, c'est encore aux "Grands" que ça profite. En fait, ceux qui sont les favoris et n'ont besoin de personne pour gagner, ce sont eux encore qui ont le plus de chances de passer du côté des hommes. Dans ce cas, il sera difficile de bousculer la hiérarchie. Les favoris ont vraiment bien débuté la compétition. A moins d'un surtout, l'Afrique aura du mal à bicétrer les deux équipes en tête de financer encore...

Jean-Marc DIAKITE

L'attaquant italien Christian Vieri (no 21) a causé des soucis à Jacques Songo'o et à la défense camerounaise. (Photo AFP)



CLAUDE LE ROY (CAMEROUN)

"Trop sévère"

"On a joué et on a perdu 3-0. Je trouve que c'est très sévère sur ce match. Il y a eu des choix d'arbitre et une fois de plus, on ne peut pas dire que l'Italie a été défavorisée. Maintenant, si l'Italie bat l'Australie, nous aussi, nous aurons notre chance de qualification contre le Chili. Surtout que l'équipe d'Italie est bonne, car il ne faut pas aussi tout mettre sur le dos de l'arbitre; cette équipe italienne a de la qualité même si le score est trop sévère. Maintenant, nous allons penser à la récupération. Ce sera essentiel, car en plus de Froé, absent, nous avons perdu Nkalla. Ce sera dur. Mais, j'ai quand même été content de mes joueurs qui ont mis de la vie dans le match en 2ème mi-temps et ont encore bousculé les Italiens qui ne se situaient plus. Je crois qu'on va faire un bon résultat contre le Chili, car Nkalla veut jouer les 90 minutes de la finale et le Cameroun est loin d'être cuit sur ce Mondial".

CESARE MALDINI (ITALIE)

"L'esprit collectif"

MONTPELLIER - Cesare Maldini a attribué à l'esprit collectif la large victoire 3-0 de l'Italie mercredi soir face au Cameroun dans le groupe B. C'est le triomphe le plus large de la squadra azzurra en Coupe du monde depuis l'édition de 1970. "Je ne tiens pas à mettre en avant certains joueurs. Toute l'équipe a fait son devoir, elle s'est battue en tant qu'équipe et a gagné en tant qu'équipe", a déclaré le sélectionneur. Il a reconnu que sa formation avait été mise en difficulté en deuxième mi-temps malgré sa supériorité numérique. "Mais les joueurs ont travaillé dur et nos attaquant ont très bien su saisir leurs chances".

Chili-Autriche : 1-1

PARIS - REUTERS - Le Chili a dû se contenter d'un match nul 1-1 hier contre l'Autriche, encaissant un but dans les arrêts de jeu. Au stade Geoffroy Guichard, le Chili pensait être en bonne voie pour arracher une place en 8e de finale de la Coupe du monde après un but inscrit par Marcelo Salas désormais meilleur buteur du tournoi avec trois réalisations à la 70e minute. Mais, comme lors de leur match précédent contre le Cameroun, les Autrichiens ont réussi à arracher l'égalisation dans les dernières secondes grâce à un but d'Ylva Vastic.



* **PARTAGE ?** Rencontre, mardi soir dans les rues de Nantes, un supporter marocain qui, apparemment, ne savait pas trop qui du Maroc ou du Brésil encourager si l'on en juge par son maillot. En fait, il s'agit d'une moitié du maillot rouge et vert du Maroc et d'une autre de celui jaune et noir du Brésil. Mises ensemble pour une seule tunique qui faisait vraiment de l'effet.
 * **VOYAGES :** c'est le lot des 32 équipes qui disputent la Coupe du monde et des journalistes chargés de la couvrir. Par avion, par train, en cas de vol particulier ou de location, on est tout le temps sur le départ.
 * **DRING !** Ça sonne pas mal en salle et en tribune de presse. Il faut dire que le téléphone portable est devenu pour les journalistes un outil de travail au même titre que l'ordinateur portable.

Rassemblés par B. K. N.

AVIS DE PRESELECTION

La NTF, gestionnaire du Projet d'Appui aux ONG, dans le cadre du contrat que le lie à l'Agence Internationale de Développement Américaine (USAID) pour l'exécution du projet USAID n° 685-0284, porte à la connaissance de toutes les ONG régulièrement inscrites et intervenant au Sénégal qu'il va procéder à la sélection d'un maître d'œuvre chargé de la supervision des travaux d'achèvement d'ouvrages hydrauliques.

Les travaux consistent à l'achèvement des châteaux d'eau et à l'installation des équipements de pompage dans le département de Tivaouane au profit des villages de Dawakh Bâ, Guéoul Loio, Abakakène, Khatre Sy et Ndobatou. Ces travaux sont divisés en 2 lots:

- Lot n° 1: Génie civil
 - Lot n° 2: Equipement d'exhaure.
- Les ONG intéressées pourront retirer les termes de référence du 18 au 23 juin 1998 à l'adresse ci-dessous:

Projet d'Appui aux ONG
 Km 6 Route de Ouakam - Thierme Sud
 BP. 10668-Dakar-Sénégal
 Tél. (221) 820 67 26 / 820 39 57 - Fax: (221) 820 39 64



Branex Trading
 SARL AU CAPITAL DE 500 000 FRANCS

La société **BRANEX TRADING** de Paris, grossiste, spécialiste en déstockage de produits alimentaires de grandes marques françaises et européennes, réabrite de nouveaux distributeurs, grossistes, importateurs, déjà implantés sur le Sénégal ou sur l'Afrique.

Son représentant, M. **BENSAHMOUEN** Stéphane, sera présent à Dakar du 22 au 26 juin à l'Hotel Sofitel pour vous rencontrer.

Nous contacter dès maintenant à Paris au 00 33 1 49 42 17 33 afin de prendre rendez-vous.

Branex Trading, 110 bis avenue du Général Leclerc 93506 PANTIN (France)

Tel: 00 33 1 49 42 17 33
 Fax: 00 33 1 49 42 19 03


DE PRESELECTION

La VNF, partenaire du Projet d'Appui aux ONG, dans le cadre du contrat, qui se situe à l'Agence, Internationale de Développement Américaine (USAID) pour l'exécution du projet USAID n° 835-0294, porte la commission de toutes les ONG républicainement historico et intervenant sur Sénégal qui a été sélectionné à la sélection d'un maître d'œuvre chargé de la supervision des travaux de construction de l'équipement de pompage dans le delta maraichère de l'Etat de Dakar, au Sénégal.

Les ONG intéressées pourront retirer les termes de référence du 18 au 23 Juin 1998 à l'adresse ci-dessous:

Lot n° 1: Génie civil.
Lot n° 2: Equipement d'ouvrages.

Projet d'Appui aux ONG
Km 6 Route de Ouakam - Theme Sud
BP 10668 Dakar - Sénégal
Tél: (221) 830 67 56 / 830 39 57. Fax: (221) 830 39 64



Branex Trading
SAS AU CAPITAL DE 500.000 FRANCS

La société BRANEX TRADING de Paris, spécialiste en distribution de produits alimentaires, grandes marques françaises et européennes, recherche de nouveaux distributeurs, grossistes, importateurs, détaillants, uniquement sur le Sénégal et sur l'Afrique.

Son représentant M. BENSALHOUN Stéphane, sera présent au Dakar du 22 au 26 juin au Hotel Sofitel pour vous rencontrer.

Nous contacter dès maintenant à Paris au 00 33 1 49 42 17 33 afin de prendre rendez-vous.

Branex Trading, 110 bis avenue du Général Leclerc 93506 PANTIN (France)
Tel. 00 33 1 49 42 17 33
Fax: 00 33 1 49 42 19 03

Washington accueillie avec prudence

Peut-être à tort de dire que le retour de Madeline Albright, la chef de la diplomatie américaine, à Washington, a été accueilli avec prudence. Les médias ont en effet consacré de nombreuses pages à son retour, mais les réactions ont été mitigées. Certains ont souligné son rôle dans la résolution de la crise des missiles cubains, tandis que d'autres ont critiqué son rôle dans la guerre du Vietnam. Elle a également été accusée d'être responsable de la mort de son fils, qui a été tué pendant la guerre du Vietnam.

Madeline Albright a déclaré lors de son retour à Washington qu'elle se sentait heureuse de retrouver son pays. Elle a également souligné son rôle dans la diplomatie américaine et sa conviction que les États-Unis jouent un rôle essentiel dans le monde.

Arrestations

Une dizaine de personnes, trouvées en possession de documents secrets, ont été arrêtées cette semaine au Mali, à Ségou (240 km au Nord de Bamako), a-t-on appris hier de source judiciaire.

Les personnes arrêtées protestent de l'attribution de ces documents et des lieux de leur arrestation, précisant qu'elles ne sont pas impliquées dans l'affaire.

L'opposition radicale malienne avait appelé à la "désobéissance civile" et à un boycottage actif des élections municipales de dimanche prochain.

Par ailleurs, des personnes non encore identifiées ont mis le feu au siège de l'un des partis de l'opposition malienne, le MIRIA, dans la nuit du mardi à mercredi, a annoncé le MIRIA.

René Remond à l'Académie française

L'histoire et la politique René Remond, 79 ans, a été élu, hier, à l'Académie française au fauteuil de l'historien François Furet, décédé en juillet 1997.

M. Remond, président de la Fondation nationale des Sciences politiques, est un grand nom de l'histoire contemporaine, familier en particulier des débats autour de la décolonisation.

Passé par le mouvement des idées, la politique et la vie religieuse, ce spécialiste de l'histoire du catholicisme français et de l'histoire politique, a fait connaître par son ouvrage, devenu un classique, "Les droites en France".

Cet universitaire qui a contribué à imposer la conviction que l'histoire très proche devait être étudiée par les historiens, a souvent mené des expertises. Il a présidé une commission d'historiens sur l'ex-ministre Paul Touvier et l'Église (1992), et celle chargée d'un rapport (1996) sur l'origine du fâcheux des juifs découvert en 1991.

tueries en Algérie

Treize personnes ont été tuées et dix autres ont été blessées, lors d'une attaque d'un village situé au sud d'Alger par des islamistes algériens dans la nuit d'avant-hier à hier et empêché les forces de sécurité.

Selon les sources gouvernementales et les journaux qui ont fait le bilan du nouvel acte de violence qui connaît l'Algérie, ce massacre porta à 220 le nombre d'Algériens tués ces douze derniers jours au cours d'attaques d'attaques de rebelles ou d'offensives lancées par les forces de sécurité.

Dans un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle APS, les forces de sécurité précisent que le massacre a eu lieu dans le village de Hammadia, dans la province de Médéa, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la capitale. Elles soulignent que les habitants ont été assassinés "lâchement", terme officiel de l'armée pour indiquer que les victimes ont été égorgées. Les forces de sécurité accusent les rebelles islamistes dans ce communiqué et expliquent qu'elles se sont lancées à la poursuite des auteurs.

Un massacre similaire s'était produit lundi dans la province de Mascara, des islamistes ayant égorgé huit personnes qui venaient d'arriver à un barrage routier. Plus de 1.400 personnes, principalement des paysans pauvres, ont été tués en Algérie au cours des cinq derniers.

Dans un rapport publié hier, Amnesty International estime que l'Algérie a connu en 1997 une de ses pires années.

L'escalade du conflit politique a entraîné en 1997 l'une des plus intenses flambées de violence qu'ait connues le pays depuis le déclenchement de la crise en 1992, dit Amnesty dans son rapport.

Selon Amnesty International, au moins 2.000 civils, parmi lesquels plusieurs centaines de femmes et d'enfants, ont trouvé la mort lors des massacres de grande ampleur perpétrés par des "groupes armés" dans des régions rurales.

Bernard SAMBOU
Huisier de Justice
17 rue El Hadji BASS/PTN
ex Sandinor
☎ : 821 60.46 / 821.39.38
Fax : 23.32.59
DAKAR - Sénégal

PROCES VERBAL DE CONSTAT
=====

L'AN MIL NEUF CENT QUAFRE VINGT DIX HUIT
ET LE TRENTE JUIN

A la requête du " PROJET D'APPUI AUX O.N.G. ", dont le siège social est à Dakar, Km 6, Boulevard Cheikh Anta DIOP, poursuites et diligences de son Représentant légal, faisant élection de domicile en ses bureaux.

Lequel m'a déclaré que dans le cadre de l'achèvement des ouvrages hydrauliques initialement sous la responsabilité de l'O.N.G. " RADI ", il a été retenu de confier les travaux à une autre ONG qui pourrait superviser les travaux.

Que pour procéder à la sélection et respecter les procédures, quant au choix des Prestataires de services, il a lancé un avis de présélection dans le Journal " LE SOLEIL ", les mercredi 17 et jeudi 18 juin 1998.

Que pour cette raison, pour la sauvegarde de ses droits et intérêts et pour éviter toutes contestations éventuelles, il me requiert de me rendre au Km 6, Route de Ouakam, pour assister au dépouillement des offres, du tout, dresser procès verbal de constat.

Déférant à cette réquisition,

Moi, Bernard SAMBOU, Huisier de Justice,
résidant au 17 rue El Hadji Bass et les Tribunaux de
Dakar, en vertu de mon pouvoir et domicilié en
Dakar, Sénégal.

Etant empêché, ai dépêché Monsieur Gaston SAMBOU, Clerc assermenté, attaché à mon Etude, lequel s'étant rendu à l'adresse sus-indiquée, a procédé aux constatations suivantes, en présence des personnes ci-après :

- Madame Awa PAYE GUEYE, Chef d'Equipe au Projet d'Appui aux O.N.G. ;
- Monsieur Amadou DEH, Directeur SETICO ;
- Madame Madeleine CISSE, Directeur de Gestion ;
- Monsieur El Hadji DIAO, D.A.F. Projet Subvention d'Appui aux O.N.G.

- La dame Madeleine CISSE m'a déclaré que 10 dossiers ont été retirés et que la date limite pour les dépôts est fixée au 30 juin 1998, à 17 heures 30 minutes.

- Le dépouillement a démarré à 17h 45 mn., ce jour 30 juin 1998. Il n'y avait que deux offres sur la table.

../. ..

- 1ère offre : SOGECOMAI - R.COTRANS
Parcelles Assainies, Unité 22 villa
n° 113.

Le dossier est retiré le 22 juin 1998 gratuitement.
C'est un G.I.E. immatriculé à Saint Louis et dont le siège social
est à Dakar. Le G.I.E. n'étant pas une ONG, il est inelligible.

- 2ème offre : PROMETRA - MBOGA COM :
Promotion des Médecines Traditionnelles
Adresse du courrier : BP 6134, Dakar
Etoile SENEGAL - Tél (221) 34 02 15
32-28-50
221 34-78-20
Offre financière : 48.607.000 Francs.

DONT ACTE

=====

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès
verbal de constat, conformément à la loi, pour servir et valoir ce
que de droit.

Coût : 17 120 Francs.

Enregistrement : 2 000 Francs.

